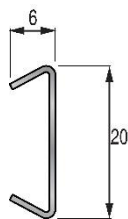
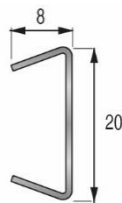
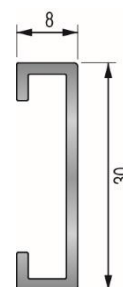


FT162 – Listels déco*Modèle Inox 6 x 20 mm**Modèle Inox 8 x 20 mm**Tolérances dimensionnelles : ± 1 mm**Modèle Alu 8 x 30 mm***Descriptif**

Profilés décoratifs pour surfaces carrelées.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement.

Usage en mur ou, pour les modèles en inox, en sol.

Trafic tertiaire ou domestique.

Ne pas mettre en œuvre les profilés en inox en milieu chloré, salin ou acide, type piscines, bords de mer, laiteries, cuisines collectives, laboratoires...

Matières

- Alliage d'aluminium (nuance 6060 T5) anodisé
- Inox brillant (nuance 430), épaisseur 0,8 mm

Références

Modèle	Finition et couleur	Longueur	Référence
Inox 6 x 20 mm	Brillant	2,5 m	55 02 500
Inox 8 x 20 mm	Brillant		55 02 54D
Alu 8 x 30 mm	Anodisé titane brossé		55 13 000
	Anodisé black brossé		55 13 010
	Anodisé naturel brossé		55 13 020

Mise en œuvre

- Ces profilés se posent pendant la mise en œuvre du carrelage.
- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.
- Protéger les parties visibles du profilé à l'aide, par exemple, d'un adhésif en PVC.
- Poser le carrelage jusqu'à l'endroit prévu pour le listel.
- Enduire de colle à carrelage l'envers du listel.
- Poser le listel en veillant à bien le mettre à niveau.
- Poser le carrelage de l'autre côté du listel.
- Réaliser un joint entre le profilé et le carrelage, à l'aide de croisillons et de mortier pour joint.
- Nettoyer immédiatement le profilé à l'aide d'une éponge propre et humide.
- Protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

Profilés en inox : les produits de nettoyage ne doivent en aucun cas contenir d'acide chlorhydrique ou fluorhydrique.

Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03